

## **Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE)**

### **Adaptation 2008: Réseaux stratégiques de transport Information et participation de la population**

Par la présente, la population est informée du dépôt public du projet d'adaptation 2008 du Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE). L'objet de cette adaptation est l'intégration dans le plan sectoriel des réseaux stratégiques de transport 50 Hz (approvisionnement électrique général) et 16,7 Hz (alimentation en courant de traction).

Toutes personnes ainsi que toutes les collectivités de droit public et privé ont la possibilité de se prononcer sur ladite adaptation du PSE.

Durée du dépôt public: du 15 mai au 13 juin 2008 pendant les heures de bureau habituelles

Lieux du dépôt public: – A définir par le canton  
– Internet: [www.bfe.admin.ch](http://www.bfe.admin.ch) >Thèmes > Approvisionnement en électricité > Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité (PSE)

Renseignements: – Service cantonal d'aménagement du territoire  
– Office fédéral de l'énergie, tél.: 031 322 56 27;  
E-mail: [werner.gander@bfe.admin.ch](mailto:werner.gander@bfe.admin.ch)  
– Office fédéral du développement territorial,  
tél.: 031 325 57 53; E-mail: [lena.poschet@are.admin.ch](mailto:lena.poschet@are.admin.ch)

Les suggestions pour le projet d'adaptation 2008 du Plan sectoriel des lignes de transport d'électricité seront adressées par écrit jusqu'au 13 juin 2008:

- au Service cantonal d'aménagement du territoire, pour les particuliers ainsi que pour les collectivités locales, régionales et cantonales,
- à l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), 3003 Berne, pour les collectivités nationales.

6 mai 2008

Office fédéral de l'énergie  
Office fédéral du développement territorial